



# LA FONDATION GROUPE LE GRAËT LANCE SON APPEL A PROJET « INSERTION PROFESSIONNELLE DANS LES CÔTES D'ARMOR » 2024

#### Qui sommes-nous?

La Fondation Groupe Le Graët, abritée par la Fondation de France, a été créée en janvier 2024 par le Groupe Le Graët. Elle a pour objet principal de favoriser l'insertion professionnelle des personnes éloignées de l'emploi sur le territoire breton.

LA Fondation Groupe Le Graët souhaite contribuer à la réalisation de la raison d'être du Groupe Le Graët qui est de « *Bien nourrir les hommes et les femmes en développant l'emploi local et en soutenant l'économie durable en Bretagne* ».

En effet, depuis sa création, le Groupe Le Graët agit en faveur du développement économique et social en Bretagne. Dans le contexte actuel, l'enjeu n'est plus seulement d'offrir un travail décent dans les territoires mais de **permettre aux personnes écartées du marché du travail de trouver un emploi**. C'est pourquoi la Fondation, au travers de cet appel à projets, souhaite soutenir des projets avec des solutions concrètes, qui œuvrent pour l'insertion professionnelle au sein du territoire costarmoricain, où la part des demandeurs d'emploi inscrits depuis 1 an ou plus est de 45,3% au 1<sup>er</sup> trimestre 2024, la moyenne nationale se situant à 43,9% sur la même période.

## Quelques exemples de projets soutenus

- L'Etablissement pour l'insertion par l'emploi (EPIDE) de Lanrodec, et son projet de mobilité en faveur des jeunes de l'EPIDE, dont le développement d'une flotte de vélos classiques et électriques, mais également le financement de photos d'identité afin de favoriser l'accession au permis cyclomoteur ;
- L'association Maison de l'Argoat, notre soutien étant destiné à financer l'extension, par le biais d'une quatrième serre, du chantier d'insertion de maraîchage bio de la Maison de l'Argoat, afin de développer une nouvelle activité et de permettre aux bénéficiaires d'acquérir de nouvelles compétences. Le chantier est équipé actuellement de 3 serres, et permet d'encadrer une équipe dédiée de 10 salariés en CDDI (Contrat à durée déterminé d'insertion);
- L'association Avenir Jeunes Ouest Côtes d'Armor et son dispositif de recrutement expérimental Degemer +, qui propose un appui au développement des TPE, PME et associations du territoire. Il se base sur la méthode « IOD », qui permet de sortir du diagnostic classique afin d'aller rapidement vers l'emploi pour un public en situation de chômage de longue durée.

### Critères d'éligibilité

Tout organisme d'intérêt général répondant aux conditions fixées par <u>l'article 238 bis du code général des impôts</u> ou reconnu d'utilité publique et proposant une **action concrète et pérenne** en lien direct avec l'insertion professionnelle.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> defm Côtes-d'Armor 2024T1.pdf (francetravail.org)

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> DI-2024T1.pdf



Les projets présentés doivent se situer en Côtes d'Armor.

Un même porteur de projet ne peut déposer qu'un seul dossier.

# Seuls les dossiers présentant un projet global seront étudiés.

On entendra par projet global une démarche qui :

- nécessite une étude préalable ou fait suite à une étude de faisabilité,
- répond à une problématique d'ensemble et définit des objectifs généraux,
- présente des objectifs et des actions concrètes pour sa mise en œuvre,
- réunit des moyens (humains, financiers et matériels),
- dispose d'un planning,
- dispose d'un budget prévisionnel clair,
- prévoit un dispositif d'évaluation des réalisations.

Le jury se réserve le droit de ne retenir aucun dossier si les candidatures ne correspondent pas aux attentes de cet appel à projets.

**Une structure ayant déjà bénéficié de l'accompagnement** de la Fondation devra impérativement joindre un bilan détaillé de de l'action soutenue.

#### **Exclusions:**

- Les projets individuels ou ne bénéficiant qu'à un cercle restreint de personnes,
- Les projets à but lucratif et commercial,
- Les projets assimilés à de l'aide à la création d'entreprise,
- Les particuliers et personnes physiques.

Montant du soutien financier : Entre 10.000 et 15.000 euros par projet.

#### Axes d'intervention prioritaires :

- 1. **Inclusion par la formation :** Initiatives visant à former des personnes exclues du marché du travail
- 2. **Levée des freins périphériques à l'emploi :** Projets abordant des obstacles tels que la mobilité, le logement, ou l'organisation familiale.
- 3. **Accompagnement à l'orientation professionnelle :** Programmes d'orientation et d'insertion professionnelle, via l'emploi ou l'entrepreneuriat.

#### **Comment participer:**

- 1. **Préparer votre dossier de candidature :** inclure une description détaillée du projet, son budget, ses objectifs, et l'impact attendu.
- 2. Soumettre votre dossier : avant la date limite du 31 octobre 2024, en utilisant le formulaire en ligne et en envoyant votre dossier avec les pièces justificatives par mail à l'adresse de la Fondation : <a href="mailto:fondation@grouplegraet.fr">fondation@grouplegraet.fr</a>

#### Le Calendrier

- Soumission des projets : Jusqu'au 4 novembre 2024.
- Soutenance orale des projets présélectionnés : 29 novembre 2024.
- Annonce des lauréats : Décembre 2024.



### Quelles modalités de soutien ?

### La Fondation Groupe Le Graët dote cet appel à projets d'un montant global de 50.000 €.

Tous les dossiers éligibles, complets et reçus dans les délais impartis seront étudiés par un jury composé des membres du comité exécutif de la Fondation Groupe le Graët qui se réunira le 13 décembre 2024 pour désigner les projets retenus.

# Traitement des données personnelles

#### Responsable du traitement des données personnelles

Les données personnelles recueillies dans le cadre de la participation à l'Appel à projets sont obligatoires. La Fondation Groupe Le Graët organisatrice est responsable de leur traitement.

### Finalité du traitement des données personnelles

Les données personnelles recueillies sont nécessaires à la prise en compte de la participation des candidats à l'appel à projets 2024 « Insertion professionnelle dans les Côtes d'Armor », à la détermination des structures bénéficiaires, à l'attribution des soutiens financiers et à la communication promotionnelle de cette opération mentionnée à l'article ci-dessus.

Ces informations sont enregistrées et sauvegardées dans un fichier informatique.

### Destinataire(s) des données personnelles collectées

La Fondation Groupe Le Graët organisatrice est destinataire des données collectées lors du présent Appel à projets.

## Durée de conservation des données personnelles collectées

Les données à caractère personnel des participants seront conservées pour une durée de 2 ans.

A l'expiration de ces délais, le responsable du traitement s'engage à supprimer toutes les données collectées pour lesquelles l'autorisation de conservation n'a pas été obtenue. Celles-ci ne seront pas utilisées à des fins de sollicitations commerciales ni d'usage marketing. Elles ne seront ni vendues, ni échangées, ni cédées à des tiers, de quelque manière que ce soit.

### Droits des titulaires des données personnelles collectées

Conformément à la loi informatique et libertés, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de vos données ou encore de limitation du traitement. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. Vous pouvez, sous réserve de la production d'un justificatif d'identité valide, exercer vos droits en contactant :

#### La Fondation Groupe Le Graët

A l'attention du Délégué de la Fondation, 1, rue Saint Sébastien, 22200 GUINGAMP

Ou par mail : fondation@groupelegraet.fr, avec comme objet du message « Appel à Projets 2024 – Insertion professionnelle dans les Côtes d'Armor ». Pour toute information complémentaire ou



réclamation, vous pouvez contacter la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (plus d'informations sur <u>www.cnil.fr</u>).

# Comment répondre ?

Pour plus d'informations et pour soumettre votre projet, veuillez vous vous rendre sur le site de la Fondation Groupe Le Graët : <a href="mailto:groupelegraet.fr/actualites/fondationgroupelegraet/">groupelegraet.fr/actualites/fondationgroupelegraet/</a>